

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2013**

**POINT N° 10.24. DE L'ORDRE DU JOUR**

**Délibération n° 2013/83**

**Objet : Commune de SEPTEMES LES VALLONS (13)**

**Engagement financier n° 2 relatif à la convention opérationnelle en phase d'anticipation sur les sites Haute Bédoule et Ouest Haute Bédoule - Belvédère Nord-Ouest et Est Belvédère - Les Cadeneaux - Centre Ville**

Vu les dispositions du Code de l'urbanisme et notamment les articles L.213-3 et L.321-1 à L.321-13,

Vu le décret n°2009-1542 du 11 décembre 2009 modifiant le décret n°2001-1234 du 20 Décembre 2001 portant création de l'Etablissement Public Foncier Provence - Alpes - Côte d'Azur,

Vu les délibérations n°2009-48 et n°2011-41 du Conseil d'Administration des 30 novembre 2009 et 6 octobre 2011 approuvant le Programme Pluriannuel d'Interventions pour la période 2010-2015,

Vu la délibération n°2011-55 du Conseil d'Administration du 2 décembre 2011 actualisant le règlement intérieur de l'Etablissement Public Foncier de Provence - Alpes - Côte d'Azur,

Vu la convention opérationnelle en phase d'anticipation sur les sites Haute Bédoule et Ouest Haute Bédoule - Belvédère Nord-Ouest et Est Belvédère - Les Cadeneaux- Centre Ville approuvée par délibération n° 2011/14 du Conseil d'Administration du 4 Février 2011, et son article 10 prévoyant que les engagements financiers pris par l'EPF PACA seront décidés par son Conseil d'Administration au fur et à mesure des besoins en financement dans la limite d'un montant de convention de 2 000 000 (DEUX MILLIONS) d'euros hors taxes,

Vu l'engagement financier d'un montant de 500 000 (CINQ CENT MILLE) euros hors taxes autorisé par la délibération précitée.

Vu le rapport de la Directrice Générale de l'Etablissement Public Foncier Provence - Alpes -Côte d'Azur relatif au dossier cité en objet

**Le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier,  
sur proposition de la Présidente**


**Autorise**, conformément aux dispositions de l'article 10 de la convention opérationnelle en phase d'anticipation sur les sites Haute Bédoule et Ouest Haute Bédoule - Belvédère Nord-Ouest et Est Belvédère - Les Cadeneaux - Centre Ville, l'engagement financier complémentaire de 1 500 000 (UN MILLION CINQ CENT MILLE) euros hors taxes, portant l'engagement financier cumulé au titre de la convention à 2 000 000 (DEUX MILLIONS) d'euros hors taxes.

La Directrice Générale  
de l'EPF PACA,



Claude BERTOLINO

La Présidente  
du Conseil d'Administration,



Cécile HELLE

*par* Le Préfet de Région,  
pour le Préfet  
Le Secrétaire Général  
pour les Affaires Régionales

Gilles BARSACQ

29 NOV. 2013